Quelque système que nous adoptions, nous devons en assurer le fonctionnement, pour dire toute la vérité, le système fédéral est tout-à-fait incompatible avec les principes essentiels d'un gouvernement responsable établi sur le système anglais. (Ecoutez!) A part même du fédéralisme, le système anglais et le système républicain sont parfaitement incompatibles; si on les combine l'ensemble ne pourra jamais fonctionner. Il faut se coutenter de l'un ou de l'autre et ne pas commettre la folie d'adopter un système tout nouveau et batard, combinaison étrange de ces deux systèmes et dont personne ne pourra jamais démontrer la possibilité pratique. Et maintenant, M. l'ORATEUR, étudions quel sera le rôle de notre distingué compatriote (le gouverneur local) essayant de gouverner l'une des provinces avec cette amalgamation des deux systèmes. Supposons qu'il soit admirablement apte à remplir les fonctions auxquelles il est appelé; il aura malgré tout une ou deux causes d'incapacité, si je puis ainsi dire, dans l'accomplissement de sa mission. Lorsque Sa Majesté nomme un gouverneur pour le Canada ou pour toute autre colonie, elle est présumée choisir quelqu'un d'une haute position en Angleterre, et pour lequel personne dans la dite colonie n'est censé avoir de motifs d'antipathie. se présente avec un rang social plus élevé que personne parmi ses nouveaux administrés. (Ecoutez!) Tout le monde est disposé à reconnaître en lui le représentant de Sa Majesté; et il a toutes ses chances de se faire une position agréable et d'administrer les affaires à la satisfaction de tous les partis. En adoptant les vues de ses ministres, on ne lui demande pas d'émettre les opinions personnelles qu'il peut avoir. Il peut exposer aux représentants du peuple les vues de son cabinet, qu'il soit réformiste ou conservateur, ou réformiste pendant une session et conservateur à la session suivante, le tout sans se compromettre en aucune façon et sans déroger aux antécédents politiques qu'il peut avoir en Angleterre. Mais supposes qu'un homme. politique du Canada, de Terreneuve ou de toute autre province dans la confédération, devienne un jour lieutenant-gouverneur d'une de ces provinces. En commençant, tout est à son désavantage; il faudra qu'il subisse la série des récriminations qu'ont éprouvées tous nos hommes politiques les plus éminents. (Ecoutes!) Monsieur l'ORA-TRUR, aux Etats-Unis forsqu'un homme politique est élu gouverneur, le triomphe de | classe la plus élevée de nos hommes poli-

son élection fait disparaître dans un éternel oubli toutes les taches de sa vie politique. Mais si les gouverneurs des différents états étaient nommés par le gouvernement de Washington, pensez-vous que le peuple serait satisfait de ces nominations comme il l'est quand il a fait librement son choix; si surtout il avait lieu de croire qu'on lui a donné pour gouverneur un homme qui ne mérite que le mépris et qui peut-être est un malhonnête homme dont la nomination est, pour lui, une calamité ou une insulte? Personne n'ignore que nos hommes publics de tous les partis ont été si violemment assaillis par leurs adversaires qu'ils demeureront toujours bien bas dans l'estime de ceux qui ne partagent pas leurs idées. Je ne prétends pas qu'ils aient mérité ce destin, mais le fait est incontestable. Si l'un de nos douze ou vingt hommes politiques les plus éminents était aujourd'hui nommé lieutenant-gouverneur du Haut ou du Bas-Canada, me dira-t-on que, dans l'une ou l'autre section, un grand nombre de gens ne considéreraient pas cette nomination comme une insulte? Qu'on ne me dise pas que nous entrons dans une ère nouvelle et qu'avec la confédération nous inaugurons un autre ordre de choses! A l'avenir, comme dans le passé, toutes les hautes positions seront rudement convoitées. Un gouverneur local, de quelquel colonie qu'il vienne, n'aura point de belles cartes en main et aura beaucoup à souffrir de ses anciens adversaires politiques pour tous ses exploits dans l'arène populaire. Il ne pourra pas éviter de graves mécontentements dans une région ou dans une autre. On saura qu'il a été dans la politique, et on le tiendra favorable à tel ou tel parti. Personne, dans cette position, ne pourra effacer son passé, et nier sa participation dans telle ou telle mesure dont on ne lui fera rien moins qu'un crime; comment pourrat-il alors maintenir son équilibre entre les partis politiques comme cela convient au rôle de gouverneur-général? Il sera suspecté, guetté, attaqué, vilipendé; il devra favoriser ses amis et châtier ses ennemis; il ne pourra aussi bien qu'un étranger gagner le respect et l'estime. Mais il souffrira encore de bien d'autres manières. Je suis porté à croire qu'il y aura une sorte de distinction entre les deux classes d'hommes politiques qui surgiront dans la confédération projetée. Nous aurons ceux qui viseront à des siéges dans la législature fédérale; ce sera, si l'on veut, la